



**PROCES-VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS
REUNION EXTRAORDINAIRE
DU 6 JUILLET 2010**

Etaient présents : Antoine PETIT, Sylvie BLONDEL, Yann DUPONQ, Michèle ABID, Michel MARION, Claude LACORNE, Christine LOJOU

Excusés : Sylviane DEFRENE, Marie-Pierre MENGUY, Agnès GROUT, Françoise DUBOSC, Béatrice SIMENEL, Mélanie VAUDRY . Véronique FERRAT

Ouverture de la séance à 9h00.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès-verbal du 1^{er} juin 2010 est approuvé.

2. CONTROLE D'ACCES IGH AU RESTAURANT D'ENTREPRISE

Antoine PETIT, président de l'AREOS et Michel MARION, vice-président, ont rencontré les directeurs des trois organismes le 25 juin dernier dans le cadre du contrôle d'accès au restaurant d'entreprise.

En effet, la mise en conformité des accès du restaurant est obligatoire dans la mesure où nous accueillons des personnes extérieures aux organismes.

Un devis accompagné d'un plan ont été transmis à l'AREOS décrivant les travaux. comme suit :

RESTAURANT

- Modifier la porte de secours actuelle située sur le parking Est (parking aérien URSSAF) pour qu'elle devienne une porte d'entrée
- Créer un sas pour éviter le refroidissement dû aux flux entrants et sortants,
- Mettre des lecteurs de badges sur la nouvelle porte destinée aux visiteurs et sur les portes d'accès au sous-sol, à l'IGH et à l'imprimerie CAF pour empêcher l'accès à la tour par le rez-de-chaussée.

CAFETERIA

- Modifier une des sorties pour permettre l'entrée par le portillon situé boulevard de Strasbourg,
- Ajouter un lecteur de badge au niveau de la porte modifiée,
- Ajouter un autre lecteur de badge au niveau de l'entrée actuelle pour éviter tout accès au bâtiment par le sous-sol.

ESTIMATION DU COUT DE CES TRAVAUX

- restaurant : 31 276.12 €
- cafétéria : 14 653.02 €
- Soit un total de : 45 929.14 €

L'UIOSS en tant que propriétaire des locaux **avance** les frais de l'installation.

Le coût d'amortissement serait répercuté sur le prix des repas

L'AREOS regrette cette décision mais prend acte de la volonté de l'UIOSS de faire supporter la sécurisation du restaurant, au motif que des personnes extérieures y déjeunent .

Rappelons que ces clients nous permettent de déjeuner à moindre coût.

En effet, suite à une récente étude, **sans les extérieurs**, le prix de chaque repas serait **majoré de 51 centimes d'euro**.

Toutefois, conscients du caractère obligatoire de cette opération, les membres de l'AREOS reconnaissent l'utilité de la sécurisation du restaurant et souhaitent rencontrer le Directeur de l'UIOSS afin d'examiner d'autres solutions possibles pouvant diminuer le coût.

La séance est levée à 11H45

Prochaine séance : MARDI 7 SEPTEMBRE à 10H00

Le Président de l'AREOS
Antoine PETIT